

Formation à la conduite selon la recommandation R490^{R490} Catégorie X Débutant

Présentiel - Synchron

Objectifs

L'apprenant doit au terme de cette formation, disposer des connaissances théoriques et du savoir-faire pratique nécessaires à sa conduite en sécurité. L'objectif de la formation est notamment de lui apporter les compétences nécessaires à la conduite d'une grue de chargement en situation de travail, de lui transmettre les connaissances théoriques et le savoir-faire pratique nécessaires à la conduite en sécurité de ce matériel, de lui communiquer les informations relatives aux risques liés à son utilisation, de lui permettre de maîtriser les moyens et méthodes permettant de prévenir ces risques. Il devra maîtriser la conduite des grues de chargement conformément à la recommandation R490 de la Caisse Nationale

Les + métier

Permettre aux chefs d'entreprises de satisfaire aux dispositions réglementaires définies dans le décret N° 98-1084, arrêté du 2 décembre 1998.

Public Visé

Toute personne appelée à manipuler une grue de chargement.

Pré Requis

Être âgé de 18 ans minimum, être apte médicalement et avoir des

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

Maîtriser la conduite des grues de chargement conformément à la recommandation R490 de la CNAMTS.

Blocs de Compétences

FORMATION THEORIQUE

- A - Connaissances générales
- B - Technologie des grues de chargement
- C - Notions élémentaires de physique
- D - Stabilité des grues de chargement
- E - Déplacement des grues de chargement sur site
- F - Risques liés à l'utilisation des grues de chargement
- G - Exploitation des grues de chargement
- H - Accessoires de levage et règles d'élingage
- I - Vérifications d'usage des grues de chargement

FORMATION PRATIQUE

- A - Prise de poste et vérification
- B - Conduite et manoeuvres
- C - Fin de poste – Opérations d'entretien quotidien – Maintenance
- D - Conduite depuis le sol au moyen d'une télécommande (en option)

Méthodes mobilisées

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

- Méthodes actives adaptées à la formation des adultes
- Organisation par ateliers pédagogiques
- Plateau technique avec aire d'évolution et matériel identique à celui utilisé en entreprise, et répondant aux exigences de la recommandation R490
- Formateurs professionnels titulaires des CACES® et titulaires d'une formation à la pédagogie.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS ET DOCUMENTS DÉLIVRÉS

Évaluation des connaissances théoriques grâce à un QCM. Contrôle des connaissances pratiques à l'aide d'une grille de test conforme à la recommandation R490.

Délivrance d'une Attestation d'assiduité. En cas de réussite, délivrance du CACES® (Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité) grues



Méthodes et modalités d'évaluation

Évaluation des connaissances théoriques grâce à un QCM. Contrôle des connaissances pratiques à l'aide d'une grille de test conforme à la

Modalités d'accessibilité handicap

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Une information préalable de l'accueil du lieu de formation est nécessaire, afin de nous assurer de la mise en place des actions adaptées requises lors de votre formation.

 Durée	14.00 Heures	2 Jours	Effectif	€ Tarifs	Nous consulter
			6 personnes maximum par formateur.		